



Mésentente entre assurances

Par **lucy2b_old**, le **01/11/2007** à **10:23**

Nous avons d'importantes infiltrations d'eau au sous sol. 2 experts sont intervenus fin juin 2007:

- le premier pour le compte de la SMABTP (assurance des maçons) confirme que le problème vient d'une mauvaise isolation des murs du sous-sol mais aussi d'un mauvais drainage,
- le 2ème expert pour le compte des AGF (assurance du terrassier) dit que drainage est bien fait.

La SMABTP accepte de prendre en charge la part des maçons mais les AGF ne veulent rien faire (prise en charge du nouveau drainage) tant que les experts ne se sont pas mis d'accord. Or l'expert des AGF ne veut pas changer son rapport. Le drainage est obligatoirement à refaire. Les AGF font trainer l'affaire.

Nous avons essayé de négocier directement avec les maçons pour qu'ils fassent le drainage comme dédommagement mais ils ne sont pas d'accord.

Que devons-nous faire maintenant ? Quels sont nos recours ? Prendre un avocat, aller en justice, réclamer des dommages et intérêts?

Par **Jurigaby**, le **01/11/2007** à **19:21**

Bonjour.

La meilleure chose à faire est de demander une Contre expertise (une troisième..),

Enfin, c'est mon avis.